

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2008**

**Délibération
n° 2008.07.142**

**Réseau de lecture
publique - FILEAS :
approbation d'une
convention type de
mise en oeuvre pour
les futures
intégrations au
réseau et du cahier
des charges de la
bibliothèque de L'Isle
d'Espagnac**

LE DIX JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 juillet 2008**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / MÉDIATHÈQUE	Rapporteur : Monsieur BRONCY
---	-------------------------------------

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE - FILEAS : APPROBATION D'UNE CONVENTION TYPE DE MISE EN OEUVRE POUR LES FUTURES INTEGRATIONS AU RESEAU ET DU CAHIER DES CHARGES DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ISLE D'ESPAGNAC

Par délibération n°78 du 17 mars 2005, le conseil communautaire a reconnu l'intérêt communautaire du réseau informatisé de lecture publique.

Par délibération n°33 du 2 février 2006 modifiée par la délibération n°343 du 26 octobre 2006, le conseil communautaire a approuvé un plan de financement prévisionnel du réseau et autorisé Monsieur le Président à signer une convention de mise à disposition avec les communes concernées.

Par délibération n°332 du 27 septembre 2007 une convention type a été approuvée ayant notamment pour objet de préciser les modalités de financement et de mise à disposition de matériel.

Cependant, la création du réseau informatisé ayant constitué une opération à part entière dont la logique financière ne peut être reproduite à l'identique pour l'intégration de nouvelles bibliothèques, il convient d'approuver une nouvelle convention – type précisant notamment que les coûts d'investissement en matériel et leur maintenance sont à la charge de la commune ; la ComAGA prenant en charge les frais de personnel nécessaires à l'administration technique du réseau, les frais de maintenance des logiciels et les locations des lignes haut-débit. De plus, un cahier des charges détaille les conditions minimales d'intégration au réseau Fileas.

La commune de l'Isle d'Espagnac ayant demandé son intégration au réseau de lecture publique, il convient donc d'approuver le cahier des charges précisant ses obligations .

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 3 juin 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention – type de mise en œuvre du réseau informatisé de lecture publique « Fileas » pour les futures intégrations.

D'APPROUVER le cahier des charges de la commune de l'Isle d'Espagnac.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir avec les communes partenaires du réseau.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
18 juillet 2008	18 juillet 2008